

Le Président de la Communauté de Communes de la Basse Zorn,

- Vu** le Code de la Route et notamment le chapitre 1er du titre 1er du livre 4 des parties législatives et réglementaires relatif aux pouvoirs de police de circulation
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2542-1 et 2, L 2211-1, L 2212-2, L 2213-1 à L 2213-6,
- Vu** la demande présentée l'association Elsass Power en date du 9 juin 2026,

CONSIDERANT que le rassemblement de poids lourds prévu du 17 au 19 juillet 2026 au 24 rue de Kilstett à Weyersheim, nécessite une réglementation de la circulation ;

ARRÊTÉ :

- Article 1er :** En raison du rassemblement de poids lourds prévu du 17 au 19 juillet 2026 au 24 rue de Kilstett à Weyersheim, la circulation sera règlementée de la façon suivante :
- Circulation interdite dans la rue de Kilstett, portion située entre l'intersection rue de Kilstett/rue du Ried, jusqu'à l'intersection avec le chemin rural

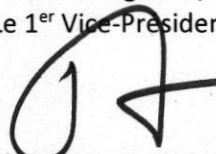
Du samedi 18 juillet 2026 10 h au dimanche 19 juillet 2026 17h

- Article 2 :** Les signalisations règlementaires seront mises en place par l'organisateur de la manifestation.
- Article 3 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 4 :** Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Gendarmerie de la Wantzenau
 - Chef de la Police intercommunale de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
 - Le chef de Section des Sapeurs-Pompiers de WEYERSHEIM,
 - Elsass Power

Cet arrêté complète l'arrêté Weyersheim 2026-11 du 12 mars 2026

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la mairie et affiché en mairie de Weyersheim.

Fait à Hoerdt, le 25 juin 2026
Par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,



Mathieu TAESCH

